

AVIS DE COURSE

TOUS EN SEINE 2015

Grade: SIL 5 B

Date: 17 et 18 octobre 2015

Support/Classe: Intersérie Quillards voile légère: quillards, dériveurs, croiseurs légers

Lieu: La Seine : Plan d'eau de MEULAN (Yvelines)

Autorité Organisatrice : CERCLE DE LA VOILE DE PARIS

Tél.: 01 34 74 04 80 - Fax.: 01 34 92 74 20

1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV),
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régate est ouverte à : tous les bateaux en « **Intersérie Quillards Voile légère »** avec 3 groupes de vitesse si le nombre d'inscrits est important : - INQ A quillards,

- INQ B dériveurs,

- INQ C croiseurs légers

Dans le cas contraire : 1 seul groupe (toutes les séries courent ensemble).

- 3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi gu'une autorisation parentale pour les mineurs
 - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
 - en cas de contrôle, le certificat de jauge ou le certificat de mesure du bateau.
- 4. DROITS A PAYER Les droits requis sont les suivants : 15 euros.

5. PROGRAMME

- 5.1 Inscription et confirmation d'inscription :
- 5.1 <u>Les Inscriptions se font obligatoirement sur le bulletin d'inscription</u>, joint au présent Avis de course, à adresser par mail, pour le jeudi 15 octobre 2015 au plus tard, à Marie-Thérèse JOURDAS, Responsable des Courses : <u>marie.jourdas@free.fr</u> Tél 06 80 63 86 54
- 5.2 Confirmation obligatoire des inscriptions :

Le samedi 17 octobre 2015 de 10H à 13H : remise des Instructions de course et annexe.

- 5.3 Jours de courses : le 17 octobre 2014 : Heure du 1^{er} signal d'avertissement à 14H30 le 18 octobre 2014 : Heure du 1^{er} signal d'avertissement à 10H30
- 5.4 Remise des prix prévue le dimanche 18 octobre à 16 H 30.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes seront disponibles à la **confirmation des inscriptions et** affichées selon la Prescription Fédérale.

- 7. **LES PARCOURS -** Les parcours seront construits de type « banane ».
- 8. CLASSEMENT : 2 courses devront être validées pour valider la compétition.



Classement en temps compensé temps sur temps.

9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

11. COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL :

Président du Comité de Course : René JEGOU
Président du Jury : Hervé LE MARCHAND

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Cercle de la voile de Paris à l'attention du Commandant Paul SIMON, 30 quai Albert Glandaz 78130 Les Mureaux

Restauration:

Petit déjeuner au club house le matin avant 10 heures Déjeuner au self-service du club house à partir de 12 h 30.

Samedi soir : Pot des équipages à 19H

Dîner à 20h00, prix 25 euros par personne.

Réservation auprès du Commissaire Paul SIMON 01 34 74 04 80

Hébergement:

Le CVP dispose de cabines chauffées pour une ou plusieurs personnes (draps et couvertures sont fournis). S'il fait particulièrement froid, prévoir un duvet supplémentaire non fourni. Tarif pour une cabine 1 lit : 15 euros la nuit

Tarif pour une cabine 2 lits : 23 euros la nuit - 3 lits : 30 euros

Réservation auprès du Commissaire Paul SIMON 01 34 74 04 80

Hôtels:

LA CHAUMIERE 1bis, rue des Pléïades 78130 Les Mureaux tel : 33(0)1 34 74 72 50

Hôtel du FORT - 20, rue du Fort 78250 Meulan tel 33 (0)1 30 04 18 80

ACCES:

Parking à bateau et lieu de rendez-vous : A 13 sortie 8 direction Les Mureaux puis route de Verneuil. Au premier feu, entrer à gauche au cercle.

